



Toutes et tous dans la rue ! Pour nos droits, pour la paix, contre l'extrême droite !

Alors que l'extrême droite est à l'offensive en France comme en Argentine, en Italie, en Hongrie, en Israël ou aux États-Unis, le 1er mai doit également être l'occasion d'un grand moment de riposte antifasciste et populaire.

Profitons-en pour marquer notre solidarité avec les peuples victimes des guerres, en Palestine, en Ukraine et partout ailleurs.

Tandis que les marchands de morts se frottent les mains, les populations souffrent.

Il est hors de question d'accepter le sacrifice de nos droits sociaux au profit d'une "économie de guerre" qui enrichira toujours plus les plus riches.

Les riches sont de plus en plus riches tandis que nos salaires sont gelés. Alors que les entreprises du **CAC 40** ont réalisé plus de **130 milliards d'euros de bénéfices en 2024**, le gouvernement continue de vouloir faire les poches des travailleurs et travailleuses tout en coupant dans les budgets des services publics. Il veut nous infliger la sanction supplémentaire d'un "effort de guerre" mené au détriment de nos acquis sociaux qui viendrait encore aggraver les politiques actuelles. Secteur social, éducation, hôpital, culture, petites lignes SNCF... les exemples de coupes budgétaires dans nos services publics ne manquent pas et cela concerne l'ensemble de la population qui en est usagère.



un peu d'histoire

Le 1er mai est la journée internationale de lutte des travailleurs et des travailleuses. Journée annuelle de grève depuis 1889, elle est maintenant chômée dans de nombreux pays dont la France. Date emblématique du mouvement ouvrier, son histoire est endeuillée par la répression comme à Fourmies en 1891 : l'armée tire sur les ouvrier-es tuant 10 personnes dont 4 femmes et 2 enfants. La plupart avaient moins de 20 ans. Les manifestations du 1er mai restent interdites dans plusieurs pays et fortement réprimées.

SUD CT REVENDIQUE :

- l'augmentation du point d'indice et de son indexation sur l'inflation
- la suppression de la baisse de l'indemnisation du congé maladie ordinaire
- le retrait de la réforme des retraites : retraite à 60 ans avec 37,5 annuités
- l'arrêt des coupes budgétaires dans la Territoriale, qui détruisent les services publics et impactent les agent.es comme les usager.ères

*Ensemble
on est plus fort.e !*